

Par dépôt électronique et courriel seulement¹

Le 18 novembre 2020

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services
de transport pour l'année 2020 – Phase 2
Votre dossier : R-4096-2019 (Phase 2)
Notre dossier: R057792 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose auprès de la Régie de l'énergie ses réponses à la demande de renseignements numéro 7 de la Régie dans le dossier mentionné en objet. Une liste des pièces révisée est également jointe.

La Régie mentionne ce qui suit à sa lettre du 11 novembre 2020 :

« La Régie transmet cette DDR au Transporteur, à titre de demandeur. Tout comme pour la DDR no 6, la Régie s'attend à ce que le Transporteur consulte Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité et Brookfield Renewable Trading and Marketing LP et, le cas échéant, indique l'apport de chacun dans les réponses. »

Le Transporteur s'est conformé à cette demande de la Régie.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive « Mesures préventives en lien avec la COVID-19 » du 17 mars 2020 de la Régie de l'énergie.